

## Migration et citoyenneté

## Structure générale

**Pilier principal de Master** 90 ECTS

30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans le pilier Migration et citoyenneté, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignements obligatoires	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignements à choix	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
<b>Total</b>	<b>90</b>					

**Pilier principal de Master** 60 ECTS

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Migration et citoyenneté, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignements obligatoires	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignement à choix	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
<b>Total</b>	<b>60</b>					

**Pilier secondaire de Master** 30 ECTS

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Migration et citoyenneté

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignements obligatoires	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignements à choix	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
<b>Total</b>	<b>30</b>					

**Migration et citoyenneté**

**Pilier principal de Master**

**90 ECTS**

<b>1ère et 2ème années</b>							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				30		Obl.	
(Note 2)				30			
<b>PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ</b>				<b>30</b>		<b>Obl.</b>	
<b>Enseignements obligatoires</b>			<b>A/P</b>	<b>15</b>		<b>Obl.</b>	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)		2	A	5	C	Obl.	EX E 2 H
Colloque des mémorants (Note 4)		1x/mois	A+P	-	C	Obl.	Selon ens.
Méthodes d'analyse empiriques quantitatives ou qualitatives (2 cours à choix) (Note 3)		2	A/P	10	C	Opt.	Selon ens.
<b>Enseignements à choix</b>			<b>A/P</b>	<b>15</b>		<b>Obl.</b>	
Etudes migration & citoyenneté			A/P	0-15	C	Opt.	Selon ens.
Analyse des politiques migratoires			A/P	0-15	C	Opt.	Selon ens.
Droit des migrations			A/P	0-15	C	Opt.	Selon ens.
Séminaires interdisciplinaires (Note 5)			A/P	0-15	S	Opt.	Selon ens.
<b>Mémoire</b>				<b>30</b>		<b>Obl.</b>	
Mémoire de Master (Note 1)				30	M	Obl.	
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>90</b>			

**Migration et citoyenneté**

**Pilier principal de Master**

**60 ECTS**

<b>1ère et 2ème années</b>							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)</b>				<b>10</b>		<b>Obl.</b>	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)				10			
<b>PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ</b>				<b>20</b>		<b>Obl.</b>	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)		2	A	5	C	Obl.	EX E 2 H
Méthodes d'analyse empiriques quantitatives ou qualitatives (1 cours à choix) (Note 3)			A/P	5		Opt.	Selon ens.
Enseignement à choix			A/P	10		Opt.	Selon ens.
<b>Mémoire</b>				<b>30</b>			
Mémoire de Master (Note 1)				30	M	Obl.	
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>60</b>			

**Pilier secondaire de Master**

**30 ECTS**

<b>1ère et 2ème années</b>							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)</b>				<b>10</b>		<b>Obl.</b>	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)				10			
<b>PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ</b>				<b>20</b>		<b>Obl.</b>	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)		2	A	5	C	Obl.	EX E 2 H
Méthodes d'analyse empiriques quantitatives ou qualitatives (1 cours à choix) (Note 3)			A/P	5		Opt.	Selon ens.
Enseignement à choix			A/P	10		Opt.	Selon ens.
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>30</b>			

## Migration et citoyenneté

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

**Abréviations**

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

**Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS**

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. Sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- 3) D'entente avec le/la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le/la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.
- 5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au/à la responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

**Note 1**

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.

**Note 2**

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

15 ECTS en "cours transversaux: concepts et notions":

10 ECTS en "méthodes"

5 ECTS en "séminaire interdisciplinaires".

**Note 3**

Ces cours sont à suivre en 1ère année de Master.

**Note 4**

La participation est **obligatoire**. Fréquence de l'enseignement: 1 fois par mois.

**Note 5**

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé un cours d'un-e des enseignant-e-s.